

Projet Adaptation Climatique et Valorisation
Économique des Filières Agricoles en Haiti / AVETI

FICHE DE CAPITALISATION
EFH /RPEF



Un leadership transformationnel des femmes et le renforcement de leur pouvoir économique (via les filières cacao et igname) pour une meilleure adaptation et résilience aux Changements Climatiques (ARCC)

alliance agricole
INTERNATIONALE



Desjardins
Développement international



En partenariat avec

Canada

CONTEXTE

Le projet « Adaptation climatique et valorisation économique des filières agricoles en Haïti / AVETI » entendait œuvrer à la réduction de la vulnérabilité économique des femmes et des jeunes et ainsi contribuer à l'amélioration des conditions de vie de près de 2100 femmes dans les chaînes de valeur du cacao et de l'igname (dans les communes de : Moron, Abricots, Chambellan de Beaumont, Dame-Marie et Anse-d'Hainaut) en améliorant leur résilience face aux changements climatiques (CC) dans la perspective de réduire l'insécurité alimentaire.

En ce sens, il se proposait de renforcer le pouvoir économique des femmes (RPEF) pour qu'elles soient capables: i) d'exiger leurs droits et lutter contre les violences basées sur le genre (VBG) dans les zones d'intervention du projet, et plus particulièrement en lien avec le transport ii) de développer et d'assurer la gestion d'entreprises économiquement rentables dans les chaînes de valeur précitées et renforcer leur participation et pouvoir dans les sphères de décisions des coopératives de production et autres espaces de développement de leur communauté.

La stratégie EFH définit dans le cadre du projet AVETI a fait la promotion d'une prééminence de l'EFH dans toutes les interventions en s'appuyant sur deux principaux axes transversaux :

- La sensibilisation des actrices-acteurs et des populations ciblées sur les enjeux spécifiques de l'adaptation aux CC et ses impacts sur les femmes et les hommes de façon différenciée ;
- Le renforcement du leadership des femmes pour une meilleure intégration dans les processus décisionnels à tous les niveaux ainsi que dans les espaces d'information et de concertation.



Brève description du problème ou de l'opportunité abordée

Les données issues des diagnostics des coopératives et des rencontres de sensibilisation sur l'égalité des femmes et des hommes ont permis de constater la faible participation des femmes dans le membership des coopératives. En effet pour être membre d'une coopérative dans la filière cacao, l'une des premières conditions inscrites dans les statuts est d'avoir au moins une plantation de cacao. La majorité des femmes des zones d'intervention du projet AVETI, comme dans plusieurs régions d'Haïti n'ont pas de terre agricole, ou ne contrôlent pas la terre qui est souvent exploitée par les hommes du ménage (conjoint, grand frère, fils ou oncle). Au niveau des espaces de décisions des coopératives, principaux partenaires ciblés par le projet AVETI, les femmes représentent moins 25 % de représentativité au niveau des trois organes de gouvernance des coopératives : le conseil d'administration, le comité Éducation et le comité de Surveillance.

Contexte spécifique au projet AVETI

L'une des principales conditions d'accès aux coopératives est de posséder des parcelles de cacao, le nombre d'exploitations agricoles dirigées par les femmes est faible. La problématique de l'accès des femmes aux terres cultivables et aux ressources de production rend plus difficile l'intégration des femmes dans les structures coopératives. La perception des membres des capacités de gouvernance des femmes représente un second obstacle.

Dans la chaîne de valeurs (CDV) des filières appuyées par AVETI, les femmes se retrouvent dans le tri et le nettoyage des fèves, activités très faiblement rémunérées et consommant beaucoup de temps. Plus de 70 % des femmes rencontrées dans les rencontres de formation et de sensibilisation à l'EFH présentaient le manque de temps pour participer aux activités des coopératives en lien avec la sensibilisation et la formation, du fait qu'elles doivent s'occuper de toutes les tâches ménagères, vaquer à leur petit commerce et apporter leur contribution aux travaux des champs.

Les femmes membres et certains dirigeants des coopératives ont aussi présenté certains besoins stratégiques qui, réalisés, leur permettraient d'améliorer leurs conditions de vie :

- La **sensibilisation des hommes** à l'équité pour une meilleure implication dans les tâches ménagères au niveau des foyers a été l'un des besoins exprimés par les femmes;
- L'**accès des femmes au crédit** pour financer le développement ou la création de petite entreprise et accroître leur résilience face aux chocs et impacts des changements climatiques
- L'**accès des femmes aux opportunités d'adaptation aux CC** (services et ressources, financement, formation)
- Plus de **sécurité dans le transport** de leurs marchandises (*Cette problématique a été adressée dans le cadre d'une initiative précise. Voir la fiche de capitalisation sur la Sécurité des femmes commerçantes dans les transports : Vers une tolérance zéro aux VBG*)

Description de la pratique/innovation

Le renforcement du pouvoir économique des femmes (RPEF) constitue en soi une approche innovante d'intervention en EFH. Le concept englobe le développement du leadership des femmes vers une meilleure estime de soi, une amélioration de l'accès et du contrôle sur les ressources de production, la capacité de participer dans et d'influencer les prises de décisions. L'innovation dans le cadre du projet se retrouve dans l'accompagnement des coopératives à la planification d'interventions en EFH, le quota de participation aux activités et aux bénéfices de 60%, etc.

Le cadre de renforcement du pouvoir économique des femmes proposé par le CECI présente des bases et leviers sur lesquels agir. Dans la mise en œuvre du projet AVETI, nous nous sommes appuyés sur les trois composantes proposées, articulées autour des principaux besoins stratégiques des femmes définis par les communautés bénéficiaires :

- **Renforcement de la capacité d'agir des femmes** en améliorant leurs compétences en termes de connaissances et savoir-faire sur les chaînes de valeurs ciblées;
- **Questionnement des normes sociales** qui maintiennent les inégalités de genre et accompagnement d'actions de transformation de ces dernières;
- Accompagnement des structures locales pour une **meilleure ouverture à la participation des femmes et une meilleure représentation dans les sphères de décision.**

La stratégie d'intervention du projet AVETI pour le renforcement du pouvoir économique des femmes a privilégié la combinaison de plusieurs approches afin de prendre en compte les besoins stratégiques des femmes à la fois de manière spécifique et transversale au niveau des différentes composantes du projet pour agir vers l'autonomisation des femmes et le développement/renforcement de leur résilience :

- Promotion de l'EFH versus droits des femmes / Masculinités positives
- Sensibilisation sur la vulnérabilité des femmes aux CC et leur rôle d'actrices-clés dans la résilience et l'action climatique
- Renforcement du leadership transformationnel des femmes
- Partenariat avec les acteurs locaux /régionaux: Direction départementale de l'Agriculture (DDA) de la Grand'Anse /MARNDR, Coordination régionale du ministère à la Condition féminine et aux Droits des femmes (MCFDF), Bureaux agricoles communaux (BAC)
- Construire sur l'existant, travailler en synergie avec d'autres projets du CECI dans le département (Voix et Leadership des Femmes (VLF), PITAG, Résilience post catastrophe etc.)

Principaux résultats obtenus

Plus de 6500 personnes, dont 44.76% de femmes, des communes d'intervention ont été sensibilisées pour le développement de comportements et d'attitudes responsables par rapport à la place des femmes et des jeunes dans l'ARCC. Les 7 coopératives partenaires du projet disposent de plans d'action EFH et mettent en œuvre des mesures pour une meilleure inclusion des femmes dans la gouvernance et les postes de décisions.

Aujourd'hui Les femmes :

- Participent et influencent les décisions dans leur ménage et leur organisation ;
- Ont une meilleure estime de soi ;
- Ont la capacitation pour la mise en œuvre et la gestion de leurs propres entreprises ;
- Assurent la coordination de 36 % des AVEC mises en place avec l'appui du projet ;
- Maîtrisent les techniques de production climato-résiliente ;
- Participent aux activités des champs école paysans (CEP) / jardin créole et s'adonnent à la production maraichère ;
- Disposent de leur propre source de revenus ;
- Disposent d'espaces de concertation/action pour la promotion des droits des femmes et la recherche de synergie dans les interventions en EFH dans les communes de Moron, Chambellan, Dame Marie, Abricots et Anse d'Hainaut ;
- Sont conscientes des enjeux de genre et se mobilisent pour la promotion de leurs droits.

Facteurs de réussite

Éléments clés qui ont contribué au succès

Plusieurs activités ont été mises en œuvre pour atteindre ces objectifs en EFH et RPEF

- Une **importante campagne de sensibilisation/formation** conduite durant la mise en œuvre du projet en impliquant les acteurs et actrices locaux dans l'organisation et l'animation des activités de sensibilisation/formation touchant les productrices-teurs, dirigeant-e-s des coopératives, et les actrices-teurs de l'État (BAC, DDA/MRDR, MCFDF/GA) ;
- Accompagnement des sept (7) coopératives partenaires **au diagnostic EFH** de leur organisation, à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action EFH visant le renforcement de la participation de femmes, le développement du leadership féminin et la sensibilisation des assemblées locales (ASL) des coopératives épépinées dans les différentes localités ;
- Mise en place de **7 comités et 23 points focaux EFH au niveau de la gouvernance des coopératives** institués par les membres du comité Éducation et un membre du Conseil d'administration. Plus de **500 membres ont été sensibilisés par les points focaux EFH.**

Conditions favorables et défis surmontés

- Les activités en EFH ont été facilitées par la forte implication des actrices/acteurs locaux qui ont aidé à la mobilisation des groupes cibles et la réalisation des activités de sensibilisation de masse.
- L'EFH est transversale et est prise en compte par toutes les composantes du projet. Certaines activités de renforcement de capacités sont réalisées directement au sein des composantes porteuses de dossiers, à travers notamment, la participation des femmes dans les CEP, le renforcement de l'inclusion financière, l'accompagnement des entreprises de femmes, etc. D'un autre côté, les ressources EFH ont profité des rassemblements, sessions de formation et autres avec les groupes cibles pour sensibiliser les différents acteurs et actrices concerné-e-s.
- Les principaux défis se retrouvent dans le niveau de résistance des principaux acteurs à promouvoir l'intégration des femmes dans les postes de décisions, à amener les femmes à se porter candidate et à influencer les membres des coopératives à leur accorder leur vote. Pour le moment, il y a des vice-présidentes mais difficile pour les femmes d'accéder aux postes de présidentes.

Leçons apprises

- Travailler avec de nouvelles communautés et acteurs demandent beaucoup de temps pour l'adhésion et l'appropriation de nouvelles approches. Il est essentiel de procéder d'entrée de jeu au diagnostic des capacités des partenaires de manière à pouvoir les renforcer à temps, au besoin, et pallier ainsi les risques de retards qui pourraient découler de l'environnement social et politique du pays.
- Par ailleurs, les résultats sont plus concluants en termes d'appropriation par les communautés quand on se déplace dans les localités. On est plus près de leur réalité et cela réduit également les frais de transport.
- Les changements de comportement demandent du temps et un travail de sensibilisation continue. C'est pourquoi l'intégration des acteurs et actrices locaux dans la planification et l'animation des activités de sensibilisation offre une piste incontournable pour la pérennisation.

Recommandations

Réaliser une analyse comparative entre les sexes dans une perspective intersectionnelle au début du projet est essentiel. Fondé sur les résultats de cette analyse, il a été nécessaire de combiner plusieurs approches d'intervention vers l'agentivité et l'autonomisation des femmes, le développement de la sensibilité à l'EFH et les droits des femmes, par les membres de l'équipe en collaboration avec les partenaires. La responsabilité et la prise en compte du renforcement du pouvoir économique des femmes ne doivent pas reposer uniquement sur le/la responsable de la composante EFH. C'est une thématique transversale et devrait être portée par toute l'équipe du projet. De ce fait pour la réplication et la pérennisation d'interventions en EFH/RPEF avec des résultats probants et visibles nous recommanderons de :

- Avoir une bonne connaissance des rapports sociaux de genre de la zone cible / des organisations cibles ;
- Disposer de ressources clés pour la mise en œuvre et le suivi, et d'une équipe formée et outillée pour l'intégration du genre de manière transversale dans les différentes composantes ;
- Disposer d'un budget défini pour les interventions en RPEF ;
- Impliquer davantage les parties prenantes dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action EFH /RPEF ;
- Démarrer les activités dès le démarrage du projet pour pouvoir suivre l'évolution dans les comportements et ajuster aux besoins sa stratégie ;
- Travailler avec les hommes et les femmes ainsi que les institutions pour susciter le sentiment d'adhésion au projet et pour assurer la réplication des initiatives et de pérennité.

“Avant l'intervention du projet, j'étais très peu impliquée dans les décisions du foyer. Mon conjoint avait le contrôle total, me laissant la gestion des tâches domestiques sans consultation. Aujourd'hui, grâce aux formations et à la sensibilisation, cette dynamique a changé. Les décisions sont désormais prises en commun.”

Participante aux activités du projet AVETI.